

TARIFS TOUT PUBLIC



Billet simple

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a instauré la Tarification Unique qui s'applique sur l'ensemble des lignes régulières du réseau Transdôme. Cette action se traduit concrètement par un billet à 3 € quelque soit l'origine-destination.

Abonnement tout public

Pour les déplacements plus fréquents, il existe un abonnement mensuel à 45 € dont la moitié peut être pris en charge par l'employeur.

TARIFS SCOLAIRES

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme subventionne une carte de transport pour les scolaires du département :

Elèves internes :

- Passe 2 trajets (28,40 € par an pour les scolaires ; 56,80 € par an pour les étudiants),
- Passe 4 trajets (56,80 € par an pour les scolaires, 113,60 € par an pour les étudiants).

Elèves 1/2 pensionnaires :

- de 99 €/an à 201 €/an selon les revenus (tarification solidaire).

Renseignements auprès des TRANSPORTEURS :

TRANSDEV
04 73 94 84 68



THIERS - VISCOMTAT VOLLORE-MONTAGNE

Horaires valables à compter du 1^{er} septembre 2017



L I G N E
83

Horaires
2017
2018





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Transporteur : TRANSDEV - 04 73 94 84 68

Jours de circulation	J	Jours de circulation	J
Circule en période scolaire	oui	Circule en période scolaire	oui
Circule en période de petites vacances*	oui	Circule en période de petites vacances*	oui
Circule en période de vacances d'été**	oui	Circule en période de vacances d'été**	oui
Renvois à consulter	 1	Renvois à consulter	 1
VOLLORE-MONTAGNE Bourg	09:00	THIERS Mairie	11:30
VISCOMTAT Centre	09:15	LA MONNERIE-LE-MONTEL Mairie	11:45
CELLES-SUR-DUROLLE Gare de Celles	09:20	CELLES-SUR-DUROLLE Gare de Celles	11:50
LA MONNERIE-LE-MONTEL Mairie	09:25	VISCOMTAT Centre	11:55
THIERS Mairie	09:35	VOLLORE-MONTAGNE Bourg	12:05

 Réservation la veille avant 17h au 04 73 94 84 68.

1 : Ne circule pas au mois d'août.

* : Vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps

** : Vacances d'été (juillet et août)